

AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR

Fonctionnement ETE 2020

Nous rencontrons une crise sanitaire sans précédent. Comme à l'habitude et d'autant plus face à cette crise sanitaire, nous souhaitons accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possible dans un respect des gestes barrières imposés. Nous ferons notre possible pour que votre enfant se sente en sécurité. Notre priorité est que votre enfant évolue dans un cadre convivial, rassurant en respectant sa place d'enfant et ses besoins de jouer, de s'amuser, de rire, de chanter, de partager des moments en collectivité.

LIEUX D'ACCUEILS

Les enfants seront accueillis dans la même salle toute la semaine. Ils y seront répartis par groupe de 10. Un document sera affiché à l'entrée notifiant la salle dans laquelle sera accueilli votre enfant. Vous suivrez le parcours pour l'y amener et le déposer. Pour les enfants de 6 ans et plus, avant de déposer votre enfant dans la salle, l'enfant devra se laver les mains avant d'être pris en charge par les animateurs. Pour les 3/5 ans, les animateurs se chargeront de faire laver les mains aux enfants. Les animateurs, au nombre de deux par groupe et par salle, prendront en charge votre enfant. Le même parcours devra être fait pour venir chercher votre enfant le soir. Les parents ne pourront avoir accès aux salles d'accueils sauf cas exceptionnels vu en amont avec la direction.

☞ CRICQUETOT L'ESNEVAL

L'entrée se fera par la barrière blanche comme à l'habitude, rue des écoles face à la salle des fêtes. La sortie se fera par les escaliers du bâtiment « GUILLARD », rue des écoles pour les primaires. Pour les maternelles, la sortie se fera par la barrière de l'école maternelle Route de Turretot.

☞ SAINT JOUIN BRUNEVAL

Pour les primaires, l'entrée se fera par la barrière verte comme à l'habitude. La sortie se fera par la grande barrière. Pour les maternelles, l'accueil aura lieu dans le réfectoire maternel. L'entrée se fera par le portail vert et la sortie par le portillon en bois.

FONCTIONNEMENT GENERAL DES STRUCTURES

L'accueil se fera entre 7h30 et 9h30 le matin et 17h00 et 18h30 le soir. Un accueil échelonné des enfants est possible mais avec un horaire à respecter pour éviter un nombre trop important de parents et de familles aux mêmes horaires. L'horaire sera déterminé en amont avec vous lors des inscriptions, en prenant en compte vos besoins selon les créneaux disponibles.

ATTENTION Une seule personne accompagnera OU viendra chercher l'enfant.

L'accueil se fera par groupe. Chaque groupe évoluera indépendamment des autres. Exceptionnellement, lors de l'été 2020, il n'y aura pas d'intercentre ni d'échange entre les accueils de Saint Jouin Bruneval et de Criqueot l'Esneval. Aucune sortie en transport n'est possible du fait des contraintes imposées.

PUBLIC

Lors de l'été 2020, exceptionnellement, nous accueillerons les enfants de 3 à 10 ans. Les enfants de 11 ans et plus ne pourront être accueillis.

Les enfants de 3 et 4 ans peuvent être accueillis. Chaque enfant faisant la sieste devra être **OBLIGATOIREMENT** muni d'un sac contenant un duvet ou une couverture ou un plaid propre, marqué à son nom et prénom. Il viendra avec le premier jour de la semaine et repartira avec à la fin de la semaine.

Chaque enfant accueilli devra être muni d'une trousse avec feutres, ciseaux, gomme, crayon à papier,

INSCRIPTIONS

Afin d'avoir des groupes homogènes sur toute la semaine, de faciliter l'organisation interne et ainsi assurer la sécurité de vos enfants, un minimum de 4 jours d'inscription par semaine et par enfant est demandée.

TARIFS

Le tarif à la journée reste inchangé. Il demeure à 13.20€ la journée, repas et goûter compris.

OBLIGATIONS PARENTALES

Les parents sont invités à prendre la température de leur(s) enfant(s) avant chaque venue à l'accueil de loisirs. En cas de symptômes et si la température de l'enfant est égale ou supérieure à 38°C, l'enfant ne pourra être accueilli à l'accueil de loisirs.

Lors de l'inscription, vous préciserez la personne à contacter et disponible afin de venir chercher l'enfant en cas de suspicion COVID 19 par l'équipe encadrante.

En cas de contamination par le COVID 19, l'enfant pourra être de retour à l'accueil de loisirs uniquement sur présentation d'un certificat médical délivré par le médecin.

Le parent accompagnant l'enfant à l'accueil de loisirs devra porter un masque.

Merci de vous munir d'un stylo afin de signer la feuille de départ du soir